

Rencontre avec le maire le 15/09/2015

Lors du dernier comité de pilotage du 09 septembre, l'association avait fait la proposition d'inclure la population dans les travaux de réflexion concernant l'aménagement de la ZAC, sachant que l'association ne saurait à elle seule représenter dans sa diversité les opinions des riverains, voir des habitants distant de la zac mais néanmoins concernés par l'évolution de leur cadre de vie. L'association par sa participation au comité de pilotage a accepté de relayer les interrogations des habitants des quartiers auprès des élus en charge du dossier, mais estime nécessaire qu'une réflexion plus large soit menée auprès de la population pour prendre en compte de façon objective les avis de chacun. La municipalité a reçu positivement le principe d'une participation active d'un nombre plus important de personnes dans le processus de consultation de la population, ceci dans le but de recueillir plus d'informations venant du public et permettre par la suite de consolider les choix qui en résulteront. Le principe de création de 2 groupes de travail composés de 7 personnes par groupe dont 5 personnes issues de l'association et de riverains a été validé. Ces 2 groupes auront à discuter, faire de propositions, émettre des avis, présenter leurs idées sur les 4 thèmes retenus par la mairie et l'association comme base de discussion, à savoir :

- 1/ La typologie, l'architecture de l'habitat.
- 2/ Les espaces verts, publics.
- 3/ Les déplacements, la voirie.
- 4/ Les équipements publics; réserve foncière.

Chaque groupe de travail aura en charge de traiter 2 des thèmes proposés en alternance (le choix des 2 thèmes par groupe n'a pas encore été arrêté), au cours d'une réunion de travail d'une heure et demie / deux heures. La première réunion aura lieu le 08 octobre (lieu et heure à préciser). Une seconde réunion aura lieu 3 semaines plus tard afin de compléter, d'affiner et de faire la synthèse des propositions qui auront été établies par les 2 groupes. Ce travail devra aboutir à un cahier des charges synthétisant les choix des participants. Au terme de ce processus de collecte et de formalisation des idées, une présentation des résultats obtenus sera faite au cours d'une réunion publique que la municipalité aura en charge d'organiser.

Ce dossier sera ensuite communiqué aux aménageurs afin qu'ils intègrent dans leur propre cahier des charges les prescriptions contenues dans le document de synthèse.

Dans les prochains jours l'association va faire une communication vers ses adhérents pour les informer des dernières nouvelles du projet qui continue d'évoluer en parallèle des actions décrites précédemment et auquel il faut continuer à prêter attention. L'association a d'ailleurs fait part au maire des inquiétudes suscitées par la présentation de la version 2 de l'étude préliminaire qui introduit le descriptif de la zone Est de la zac avec un nombre important de lots supplémentaires et des espaces commerciaux aux emprises foncières conséquentes. La réponse de la mairie est que le document va trop loin dans l'étude de faisabilité sur ce secteur et que la raison d'arrimer actuellement cette partie au reste de la zac est motivée par l'accès des réseaux eaux usées et pluviales qui emprunteront ces terrains. Il n'est fait selon la mairie aucun autre usage arrêté à ce jour de ces terrains. Il a été rappelé également que les objectifs initiaux de la ZAC ont subi des modifications importantes qui auraient nécessiter une mise à jour de l'étude d'opportunité dont les conclusions ne sont plus réellement en phase avec la situation actuelle. Comment remédier à ce constat ? La municipalité refuse à ce jour de se risquer à revoir l'étude d'opportunité car selon elle, il ne faut pas se focaliser sur les chiffres donnés par le cabinet d'architecte dans son étude préliminaire qui ne constitue au mieux, à ses yeux, qu'un document de travail qui servirait de base aux discussions ultérieures. L'association est très sceptique sur l'argumentation donnée par la mairie, et ce d'autant qu'il nous paraît très probable que les chiffres présentés par le cabinet d'architecte (cf étude préliminaire v2 du 09/09) ont été très largement inspirés par des considérations financières évidentes, qui, lorsqu'on s'y attarde, confirment les simulations de calculs que l'association a pu faire de son côté sur la rentabilité de l'opération.

Nous vous donnerons bientôt rendez-vous pour échanger sur ces nombreux sujets qui vont nous occuper dans les jours à venir. Soyons prêts à répondre et restons mobilisés !

A bientôt

Le bureau de l'association.